

# Projet de loi Travail - EL KHOMRI



**La version modifiée du projet est non acceptable en l'état.**

## Les principaux points à corriger :

- Le licenciement économique
- Les conditions de validité des accords et le référendum
- L'articulation Loi – branche – Entreprise
- Le forfait jours
- La réforme de la médecine du travail
- Les Prudhommes (vigilance sur les indemnités plancher qui pourraient être remise en cause par un plafonnement)

## RETRAIT PUR ET SIMPLE DU PROJET

Le **SNECA**, fidèle à ses valeurs, participera au débat parlementaire en déposant des amendements par le biais des Députés, des Sénateurs et de la CFE-CGC. Un rassemblement est prévu à Paris devant l'Assemblée Nationale le jour de l'ouverture du débat parlementaire.



## Vos représentants syndicaux du SNECA :

Elisabeth BERCIER-MOREAU, Thierry MARTINEZ,  
Bertrand GUERIN, William BESNIER